



SPIP Guadeloupe :

CLIMATISATION : LES COURRIELS ANNONCENT DES SOLUTIONS...

LES THERMOMÈTRES RENDENT LEUR VERDICT !

Suite à notre intervention auprès du Directeur Interrégional, pour dénoncer les conditions de travail déplorables au sein de l'ALIP des Abymes, un certain nombre de mesures a été évoqué. Mais à la lecture des derniers courriels, un constat s'impose : **les actions annoncées se multiplient... mais les températures, elles, restent les mêmes.**

FO Justice Spip Guadeloupe prend acte :

- Des interventions techniques réalisées ;
- Du changement de prestataire annoncé ;
- De l'audit technique à venir ;
- Des différentes pistes d'organisation évoquées.

Toutes ces démarches vont dans le bon sens. Mais les thermomètres sont parfois têtus... eux continuent d'afficher entre 27 °C et 31,5 °C.

Nos relevés de température, effectués dans une dizaine de bureaux de l'antenne des Abymes, montrent des températures comprises entre 27 °C et 31,5 °C, alors que les climatiseurs sont réglés entre 19 °C et 23 °C. Ces relevés concernent au moins 22 agents. **Les thermomètres, eux, ne lisent pas les courriels.**

Il est évoqué la possibilité d'utiliser des bureaux du siège. Pourquoi pas. Mais nos relevés concernent une dizaine de bureaux et au moins 22 agents.

Or, le siège ne dispose que de 8 bureaux, dont :

- 2 ne peuvent pas accueillir une seconde personne ;
- 1 ne dispose d'aucune ouverture vers l'extérieur.
- 1 sans climatisation
- Le bureau de la DFSPIP et celui de son adjoint

À moins que les lois de la physique aient changé, il paraît difficile d'accueillir au moins 22 agents dans un nombre aussi limité de bureaux.

Les ventilateurs : une réponse... ou un simple courant d'air ? Les ventilateurs ne font pas baisser la température. Ils brassent simplement de l'air chaud. Par ailleurs, la procédure permettant d'en obtenir un n'est pas connue de tous les agents, et plusieurs collègues constatent qu'ils ne sont pas disponibles en nombre suffisant.

Informé, ce n'est pas seulement envoyer un courriel. Oui, les agents ont été destinataires de plusieurs messages. Mais lorsqu'une situation perdure depuis des mois et affecte les conditions de travail, **un courriel ne remplace pas une réunion, même de quelques minutes.** Un échange collectif aurait permis :

- D'expliquer les mesures retenues ;
- De répondre aux interrogations des agents ;
- De partager un calendrier clair ;
- De rassurer les équipes.

Parce que le dialogue social ne se résume pas à une boîte mail.



Dans l'attente d'une solution durable, **FO Justice Spip Guadeloupe** réitère sa demande urgente de mesures transitoires, à savoir :

- La location de climatiseurs mobiles dans les bureaux les plus exposés ;
- Un recours facilité au télétravail, lorsque les missions le permettent ;
- La mise à disposition de locaux réellement adaptés, si des relocalisations sont envisagées ;
- Un nombre suffisant de ventilateurs, accompagné d'une procédure d'attribution simple, claire et connue de tous ;
- Une réunion d'information collective.

Ces mesures ne remplaceront jamais une climatisation fonctionnelle. Elles permettraient simplement de préserver la santé des agents dans l'attente d'une solution pérenne.

Verdict : Les courriels sont arrivés. Les audits sont annoncés. Les interventions sont programmées. **FO Justice Spip Guadeloupe** espère maintenant que la fraîcheur dans nos bureaux suivra le même chemin.

Parce qu'au SPIP, les agents n'ont pas besoin d'avantage de messages superflus... Ils ont surtout besoin de quelques degrés en moins.

Abymes, le 03 juillet 2026

Le bureau local FO Justice SPIP Guadeloupe